



Baptême de mon fils dois je prévenir le père ?

Par **erlina**, le **21/04/2008** à **10:54**

bonjour,rnrnJe me permet de vous poser à nouveau une question.rnrnVoici la situation actuelle :rnrnJe suis séparée du père de mon fils aîné il y a bientôt 5 ans (non marié)rnrnAprès être passé devant le juge plusieurs fois pour mettre en place un mode de garde, une pension alimentaire... voici finalement ce qui en est décidé :rnrnmon ex a demandé la suppression de la pension alimentaire et le droit de visite et d'hébergement (avec mon accord car il me harcelait méchamment à l'époque). Donc j'ai la garde total de mon fils, l'autorité parental mais dans la décision de justice il parle toujours d'un "droit de regard" (pour l'école....)rnrnMon fils n'a pas vu son père depuis bientôt 4 ans, des coups de fils tous les 3-4 mois avec un peu de chance.rnrnAujourd'hui je vais me marier et j'ai profité de l'occasion pour faire baptiser mes 2 fils.rnrnSuis obligé de prévenir le père de mon aîné ? dois je le tenir au courant ?rnrnMerci à l'avance pour toutes réponsesrnrncordialement

Par **JEANC**, le **21/04/2008** à **11:01**

Bonjour,rnrnAu vu de la situation et dans la mesure où vous disposez visiblement à vous seule de l'autorité parentale, RIEN juridiquement ne vous oblige à lui demander son avis sur cette question...rnrnA mon sens, rien ne vous oblige non plus à le prévenir...rnrnCeci étant, je l'en informerais quand même ! On ne sait jamais ! Cela ne vous coutera qu'un timbre et on ne pourra ainsi rien vous reprocher.rnrnBien cordialement

Par **erlina**, le **21/04/2008** à **11:08**

Merci pour votre réponse.rnrnCe qu'il me fait peur c'est qu'il débarque au baptême.rnrnBien que 5 ans ce soit écoulé, il est toujours "en colère", il n'a toujours pas accepté ma nouvelle situation et encore moins que j'ai refais ma vie, j'ai peur qu'il fasse un scandale, la dernière fois qu'il est allé voir mon ami c'était pour aller l'agresser.rnA plusieurs reprises j'avais du poser des mains courantes pour harcèlement et une plainte pour coup et blessure.rnJe n'ai plus peur de lui mais c'est surtout pour mon fils, je ne voudrais pas qu'il voit un éventuel scandale.rnrncordialement

Par **JEANC**, le **21/04/2008** à **11:15**

Eh bien , dans ce cas là, vous ne dites rien ! Et il n'en saura rien ! rnAinsi, vous passerez un baptême tranquille ! C'est tout ce que je vous souhaite.rnCordialement

Par **erlina**, le **21/04/2008** à **11:22**

Merci pour vos réponses !rnrnJe suis rassurée merci beaucoup.rnrncordialement